

L'ONF abandonne les herbicides, insecticides et fongicides

Dossier de la rÃ©daction de H2o
October 2019

L'Office national des forÃªts (ONF) annonce l'abandon total de l'usage d'herbicides, insecticides et fongicides pour la gestion des forÃªts publiques. La dÃ©cision "ZÃ©ro traitement phytopharmaceutique" de l'ONF est entrÃ©e en vigueur le 14 octobre. Â "AprÃ¨s l'abandon du glyphosate, intervenu en 2018 en anticipation des Ã©volutions rÃ©glementaires, l'ONF met donc dÃ©finitivement fin Ã l'utilisation de tout type de traitement phytopharmaceutique", annonce l'office. Cette dÃ©cision, prise en lien avec la FÃ©dÃ©ration nationale des communes forestiÃ¨res, est-il prÃ©cisÃ© dans un communiquÃ©, est appliquÃ©e Ã l'ensemble des forÃªts publiques : forÃªts domaniales de l'Ã‰tat et forÃªts communales.

L'ONF va donc privilÃ©gier des alternatives mÃ©canisÃ©es ou des techniques de biocontrÃ°le des ravageurs et parasites des arbres. L'Office rappelle que selon une enquÃ¢te rÃ©alisÃ©e en 2017, 0,02 % des surfaces forestiÃ¨res publiques Ã©taient traitÃ©es avec un herbicide.

ONF